

91, rue du Fbg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Tél. 33 (0) 1 55 73 45 20

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour Communication Immédiate

### BREMOND & ASSOCIÉS, NATIXIS PARTNERS ET EIGHT ADVISORY

#### CONSEILS DE GPG DANS LA REPRISE DE TATI

L'enseigne au vichy rose a enfin trouvé un repreneur à sa hauteur. Mis en vente en début d'année, le pôle Agora Distribution (jusqu'à-là détenu par le groupe Eram) vient d'être cédé dans le cadre d'un *prepack* cession organisé sous l'égide du Tribunal de commerce de Bobigny qui a désigné lundi 26 juin dernier GPG, holding personnelle de Monsieur Philippe Ginestet et maison mère du groupe Gifi, en tant que repreneur de Tati et des trois autres enseignes en difficulté du pôle Agora Distribution (Fabio Lucci, Giga store et Degrief'mania).

L'offre globale de GPG s'est immédiatement distinguée de l'offre concurrente organisée en consortium en ce qu'elle assure la reprise de l'entreprise et de l'enseigne Tati tout en sauvegardant l'essentiel de l'emploi. Cette offre permet en effet de conserver en direct 1.428 des 1.731 emplois menacés en conservant 109 des 140 magasins du pôle Agora Distribution, dont le vaisseau amiral de Paris Barbès.

Après sa reprise en 2004 par le groupe Eram, c'est donc une nouvelle aventure qui commence pour l'enseigne fondée en 1948 par Jules Ouaki. GPG, holding du groupe GIFI, acteur leader du discount et du bazar, voit en Tati l'occasion de se diversifier dans le textile. Son charismatique fondateur, Philippe Ginestet, a travaillé avec ses équipes et ses Conseils sur un réel projet d'entreprise avec pour objectif de rétablir Tati dans un cycle de croissance pérenne.

**GPG était conseillé par Bremond & Associés :** Guilhem Bremond (Associé), Delphine Caramalli (Associée), Hector Arroyo (Counsel), Caroline Mougin (Counsel), Marie Crumière et Camille Moïse pour les aspects Restructuring juridique et droit social; **Natixis Partners :** Boris Picchiottino et Louise Bernard en tant que conseil financier; **Eight Advisory :** Cédric Colaert, Jean-Christophe Roubaut, Sarah Aniel et Arthur Brule pour le BP ainsi que Angélique Vibert pour les aspects antitrust et Emmanuel Delaby pour le tax.

Contacts : [d.caramalli@bremond.net](mailto:d.caramalli@bremond.net) ; [bpicchiottino@ntxpartners.com](mailto:bpicchiottino@ntxpartners.com) ; [cedric.coluert@8advisory.com](mailto:cedric.coluert@8advisory.com)